Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

avril 2022

36

Mandataire :

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE L'AVEYRON
UNITE PREVENTION DES RISQUES

9 rue de Bruxelles
Bourran - BP 3370
12 033 RODEZ - Cedex 9

Opération :

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON
COMMUNES DU BASSIN VERSANT DE L'AVEYRON
MOYENNE ET BASSE VALLEE

PLAN DE PREVENTION DU RISQUE D'INONDATION MOYENNE ET BASSE VALLEE DE L'AVEYRON

ZONAGE REGLEMENTAIRE
L'Algouse

Commune de SAINT-REMY

Commune de VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE

288.50

288.30

288.10

Légende :

- RF — Zone non constructible (interdiction stricte)
- RC — Zone d'expansion des crues (interdiction)
- B — Zone constructible avec prescriptions simples
- BC — Zone constructible avec prescriptions hors zone d'aléa
- 685 — Profil indiquant les cotes d'écoulement de la crue de référence (m NGF)
- Sens d'écoulement exceptionnel
- Limite de la crue de référence
- Périmètre de la zone d'étude du PPRi
- Limite communale

Echelle
1/5 000

N

Altimétrie rattachée au système NGF69

Mandataire :

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE L'AVEYRON
UNITE PREVENTION DES RISQUES

9 rue de Bruxelles
Bourran - BP 3370
12 033 RODEZ - Cedex 9

Opération :

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON
COMMUNES DU BASSIN VERSANT DE L'AVEYRON
MOYENNE ET BASSE VALLEE

PLAN DE PREVENTION DU RISQUE D'INONDATION MOYENNE ET BASSE VALLEE DE L'AVEYRON

ZONAGE REGLEMENTAIRE
L'Algouse

Légende :

- **RF** — Zone non constructible (interdiction stricte)
- **RC** — Zone d'expansion des crues (interdiction)
- **B** — Zone constructible avec prescriptions simples
- **BC** — Zone constructible avec prescriptions hors zone d'aléa
- **685** — Profil indiquant les cotes d'écoulement de la crue de référence (m NGF)
- Sens d'écoulement exceptionnel
- Limite de la crue de référence
- Périmètre de la zone d'étude du PPRi
- Limite communale

Commune de VILLENEUVE

Commune de SAINT-REMY

Voir zoom 36

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

avril 2022

37

Echelle 1/10 000

Altimétrie rattachée au système NGF69

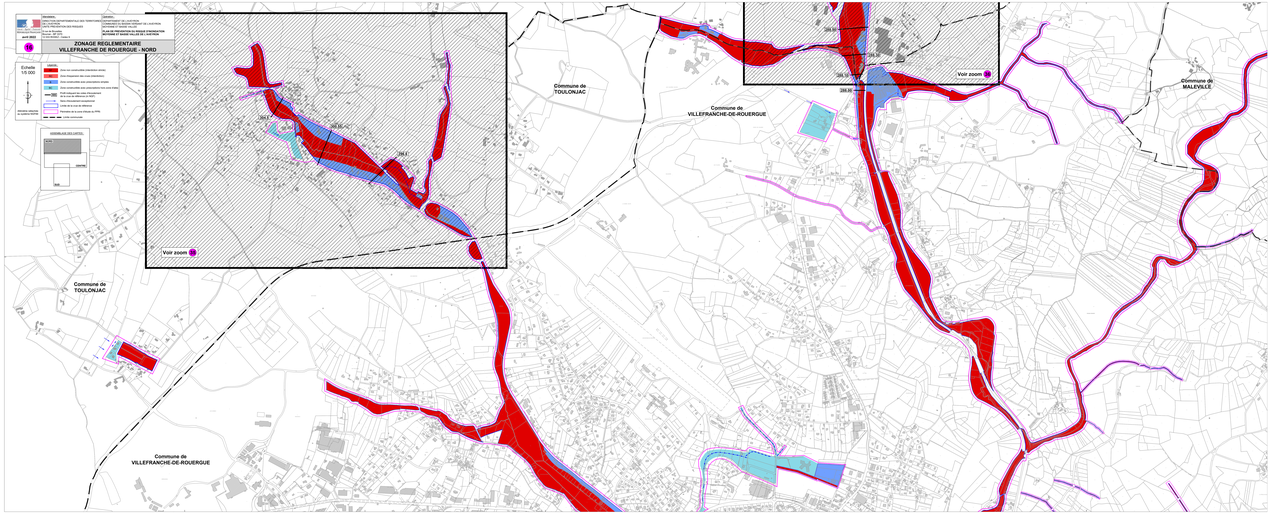
DRAGERIES
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES
ET DE LA MER
SERVICE ENVIRONNEMENT ET PREVENTION DES RISQUES
Cité administrative
Bât. Bonhomme
Route de Narbonne
31062 TOULOUSE Cedex 9
Tél : 05 61 58 60 00
Fax : 05 61 58 60 60
CONTRIBUTEURS :
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES
SERVICE ENVIRONNEMENT ET PREVENTION DES RISQUES
DIRECTION DE L'EAUX DE LA MER
SERVICE ENVIRONNEMENT, RISQUES ET PROTECTION
NATURES ET MARE VALLEE DE L'AVEYRON
DATE : 2011
ZONAGE REGLEMENTAIRE
VILLEFRANCHE DE ROUERGUE - NORD
Echelle
1/5 000
0 50 100 200 m
NORD
PROJEC. LAMBERT
Zone 93
LEGENDE
Zone non constructible (interdiction stricte)
Zone d'expansion des crues (interdiction)
Zone constructible sous prescriptions spéciales
Zone constructible sous prescriptions non liées au risque
Cote altimétrique (NGF) (exprimée en m au sol de référence à NGF)
Cote de la crue de référence
Cote de la crue de référence
Limites de la zone inondable du PPRI
Limite communale
LEGENDE DES CARTES
Voir zoom
CENTRE
NORD
Voir zoom
Voir zoom
Commune de
TOULONJAC
Commune de
VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE
Commune de
MALEVILLE
Commune de
TOULONJAC
Commune de
VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE